

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 15 (1939-1940)
Heft: 43

Artikel: Vaillance des Suisses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-712978>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les ordonnances postales ont l'ordre de se rendre à des endroits convenus et d'y attendre le passage des véhicules ou des trains. Une deuxième distribution de lettres et de journaux a lieu par l'intermédiaire de la poste civile ou des chemins de fer. De petits sacs de correspondances sont dirigés sur les bureaux de poste ou les gares du lieu de stationnement de l'unité, où l'ordonnance postale en prend possession. Les évacuations, c'est-à-dire les envois de la troupe destinés à l'arrière, aux familles, sont également assurés par la poste de campagne, qui en assume la prompte réexpédition.

Vaillance des Suisses

Un vieux chroniqueur espagnol qui a laissé de curieux mémoires sur les guerres du Milanais, où les Suisses se couvrirent de gloire, rapporte ce qui suit :

« Il y avait un capitaine suisse nommé Toquenet, qui marchait toujours en tête de ces troupes, vêtu de pied en cap d'une peau d'ours fort pelu, de sorte qu'à le voir on l'eût pris pour un diable sauvage. »

Ce « Toquenet » s'appelait en réalité Tuggener. Il appartenait à une très ancienne famille de Soleure et jouissait dans l'armée de Louis XII d'une grande popularité. Il avait la réputation d'être d'une témérité folle.

Un demi-siècle plus tard, un autre Tuggener s'illustra par sa vaillance. Ses longs services lui valurent d'être créé chevalier par le roi Charles IX qui l'appréciait beaucoup. Ce monarque étant sur son lit de mort, rapporte le célèbre chroniqueur Brantôme, fit appeler Tuggener et le chargea d'un ultime message pour ceux qu'il appelait « ses bons compères les landaman et avoyers des Cantons suisses ».

Ce grand soldat, émule du fameux Tuggener à la peau d'ours, mourut en 1591, âgé de 65 ans. Il avait été colonel et commandant d'un régiment de la garde royale.

A la même époque, un autre soleurois était célèbre sur les champs de bataille de l'Europe. C'était le colonel Laurent Arreger.

Alors que la bataille d'Ivry allait s'engager, le roi Henri IV, passant devant ses troupes, avisa Arreger et, se dressant sur ses éperons, lui cria :

— Mon bon compère, gardez-moi une hallebarde à la tête de votre régiment, car en ce jour-ci il y aura certes de l'honneur à acquérir !

La bataille gagnée, le souverain fit appeler le colonel Laurent Arreger et, lui faisant présent de son armure de bataille, le félicita avec enthousiasme pour la vaillance dont les Suisses avaient fait preuve.

*

A la bataille de Dreux, où le colonel Thomann et douze officiers du régiment suisse furent tués, le capitaine Antoine de Zurlauben, de Zoug, avait déjà reçu trois blessures et un cavalier ennemi s'élançait pour lui porter le coup fatal, lorsque son fils, Erasme-Oswald, qui combattait à ses côtés, bien qu'il n'eût que seize ans, se jeta devant son père pour le protéger.

Quelques instants plus tard, le jeune Zougais expirait en répétant :

— Dieu soit loué, j'ai sauvé la vie de mon père !

C'était en 1562.

*

En 1509, l'empereur Maximilien était entouré de conseillers et de gens d'armes qui le pressaient d'entrer en guerre contre les Cantons suisses.

Un jour où ses courtisans se montraient particulièrement insistants et persuasifs, le monarque rétorqua d'une voix forte, afin d'être entendu par tous :

« Je n'en ferai rien ! Indépendamment de la fâcheuse

Malgré les difficultés stratégiques, techniques et matérielles qui compliquent sa mission, la poste de campagne s'efforce de remplir sa tâche à la satisfaction de l'armée et de l'arrière et fait tout son possible pour maintenir intacte la renommée qu'elle unit à son but : la rapidité, la sécurité.

La poste reste, au sein de la nation mobilisée, l'institution qui maintient et resserre les liens. Travaillant sans relâche dans le silence et le mystère, la poste de campagne forge, pour le pays en arme, cette autre arme : son moral.

Adj.-sof. Buttex.

expérience que j'ai faite du courage des Suisses, il y a dix ans, durant cette guerre de Souabe qui m'a coûté si cher, j'ai vu cette nuit en songe mon bisaïeul Léopold d'Autriche qu'ils ont tué à Sempach et mon beau-père Charles de Bourgogne qu'ils ont tué à Nancy. L'un et l'autre m'ont recommandé de ne pas suivre leur exemple, et comme j'aime à vivre aussi longtemps qu'il plaira à Dieu, point de guerre avec les Cantons ! »

Cet Autrichien-là était un sage !

*

Au siège de Montauban, en 1621, un soldat suisse se distingua par un tel acte de témérité que le Maréchal de Bassompierre, qui assistait à cet exploit, lui consacra une page de ses mémoires :

« La nuit du 26 au 27 août, écrit-il, un Suisse de ma compagnie, nommé Jacques, nous dit que si je voulais lui donner un écu pour boire, il rapporterait les gabions que l'ennemi avait renversés dans le chemin creux. »

On sait que les gabions étaient alors des sortes de parapets mobiles, faits de bois et de terre, derrière lesquels s'abritaient les fantassins et les artilleurs.

Le Suisse dont il est question obtint, non sans peine, tant l'entreprise paraissait périlleuse, qu'on le laissât sortir du retranchement.

« Ce qui nous étonna le plus fort, écrit le Maréchal de Bassompierre, ce fut que cet homme rapportait les gabions sur son col, tant il était robuste et fort. Les ennemis lui tirèrent dessus plus de deux-cents arquebusades sans le blesser ; et, après avoir rapporté six gabions, les capitaines de garde me prièrent de ne mettre plus au hasard, pour un gabion restant, un si brave homme. Mais il leur dit qu'il y avait encore un gabion de son marché et qu'il voulait l'aller chercher, ce qu'il fit. »

Ce sont des traits de cette qualité qui, pendant des siècles, forcèrent l'admiration et l'estime des généraux de toute l'Europe.

*

Le grand Bayard, le Chevalier sans peur et sans reproche, était certes bon juge pour ce qui est de la vaillance et des qualités militaires. En maintes occasions, il témoigna son admiration de la valeur des soldats confédérés.

Dans une très ancienne chronique neuchâteloise, on peut lire ces lignes :

« Le chevalier Bayard a en singulière estime Messieurs des Liges Suisses, disant : Il ne faut pas être en guerre avec semblables gens. Tout émerveillé était-il de la grande stature et corpulence de ceux-là, trépassés mille et mille en la bataille de Marignan, et aussi de la belle ordonnance du restant, faisant charge à tout coup en délaissant le champ de bataille, et portant à dos et bras leurs canons. »

Cette dernière remarque peut être mise en parallèle avec l'éloge que le grand chef d'armée fit des Suisses

après la bataille de Fornoue, en 1495. Bayard, qui n'avait alors que dix-huit ans, redoutait un désastre. L'artillerie était bloquée au pied des Apennins et l'on ne savait comment avancer, lorsque les deux mille Suisses de Charles VIII offrirent de porter et de traîner les canons et la munition à travers des gorges réputées infranchissables, ce qu'ils firent, à la force des bras et au grand émerveillement de toute l'armée. Depuis ce jour, en mémoire de ce service exceptionnel qui procura la victoire, l'artillerie française fut confiée aux Suisses, jusqu'à la création du corps de Royal-Artillerie, sous Louis XIV.

On voit que nos artilleurs de montagne actuels ont de qui tenir!

Au cours de la bataille de Marignan, cette bataille de géants où les contingents de volontaires recrutés en Suisse romande eurent le redoutable honneur de former l'avant-garde et d'attaquer les premiers les lansquenets allemands, le chevalier Bayard remarqua, dans le camp

adverse, un homme qui se battait comme un lion et qui, le lendemain, devait devenir son ami.

C'était un Neuchâtelois, Claude Rollin, qui commandait un contingent de 200 de ses concitoyens.

Après la bataille, le Chevalier sans peur et sans reproche fit rechercher Claude Rollin, lequel avait été laissé pour mort sur le terrain. Le capitaine neuchâtelois fut transporté dans la propre tente de Bayard ou les chirurgiens les plus capables vinrent le soigner. Après un traitement long et attentif, au cours duquel les deux soldats nouèrent une amitié qui devait être durable. Rollin se rétablit. Bayard, enchanté d'avoir enfin pu rencontrer un Suisse avec qui il avait loisir de s'entretenir en français, le retint encore quelques jours. Puis François I^{er}, qui avait voulu lui aussi faire sa connaissance, lui rendit la liberté en lui allouant une large indemnité de route, alors que l'usage de ce temps voulait qu'on le traitât comme un prisonnier et qu'on exigeât de lui une rançon.

Le chasseur de souris

Il y avait une fois, à Harlem, un chasseur de rats célèbre qui entraînait les rats aux sons harmonieux de sa flûte. On le fit bourgeois d'honneur... C'est une légende flamande. Mais voici l'histoire vraie et militaire... d'un chasseur de souris de l'armée suisse.

Pendant l'avant-dernière «mob» — autrement dit celle de 1914—1918, dans les forts, au-dessus de..., un brave tambour — on ne sait par quel miracle il était venu échouer au fort — s'embêtait solidement, passant son temps à... ne rien faire. Dans la même unité un fourrier surnuméraire, gascon de nature, s'embêtait autant que le tambour. De la rencontre de ces deux militaires «qui s'embêtaient» sortit une chose magnifique.

Un jour, le fourrier appelle le tambour:

— Tambour, tu ne bats pas le coup, tes bras et tes baquettes vont se rouiller, ça ne peut pas continuer...

— Fourrier, je ne sais que faire et je n'ai pas d'ordres.

— Tu n'as pas d'ordres, bon; je vais t'en donner un, écoute-le bien: Tu iras dans chaque casemate, tu frapperas à la porte, tu entreras, tu prendras la garde-à-vous, et tu diras très haut: Ordre du fourrier de compagnie, battre le rassemblement pendant cinq minutes pour que les souris qui dévorent vos effets militaires f...t le camp et ne reviennent plus! Et ran plan plan, ran plan plan pendant cinq minutes, le plus fort possible... Tu as compris?

— A vos ordres, fourrier. Est-ce que je dois aussi descendre au mess des officiers?

— Bien sûr, aussi chez les officiers, pour bien finir!

Alors l'épouvantail, à souris commença sa tournée ponctuellement.

Il fut naturellement accueilli comme un chien galeux partout où il prétendit «chasser les souris», mais rien ne l'arrêta: c'était un soldat consciencieux, discipliné, prenant sa mission absolument au sérieux. Les injures et les projectiles lancés par

ceux qui n'aiment pas le son du tambour pendant cinq minutes à bout portant, ne troublèrent pas la sérénité du tapin.

Et il alla chez les officiers...

Un instant après, le cdt. des forts appelle le fourrier au téléphone:

— Fourrier, descendez immédiatement au mess, j'ai à vous parler.

On ne discute pas les ordres du colonel. Le fourrier descendit à l'étage inférieur du fort (un bon quart d'heure de marche) et s'annonça illico au colonel, dans une salle où les officiers jouaient au billard. Il aperçut dans un coin le valeureux tambour qui avait l'air un peu chose...

— Fourrier, dit le colonel, c'est vous qui avez donné ordre au tambour de battre sa caisse pour chasser les souris?

— Oui, mon colonel...

— Le colonel passe sa main dans sa barbe — bien connue cette barbe — et dit:

— Tambour, vous pouvez disposer...

Puis se tournant vers le fourrier, d'un air... qui ne réussissait pas à atteindre la sévérité, il continue:

— Voyons, fourrier, ceci passe les bornes de la plaisanterie, c'est un abus de votre pouvoir sur un soldat naïf et irresponsable... Nous avons dû, nous les officiers, l'arrêter de force, tant il battait sa caisse avec conviction et... le colonel qui ne dédaignait pas à l'occasion les bonnes blagues, pouffa alors d'un rire homérique auquel celui de tous les officiers présents fit un écho immédiat.

— Sacré fourrier, va! dit-il, pourquoi avez-vous fait ça? Les souris se f... pas mal de votre tapin...

— Mon colonel, dit le jovial fourrier, si le tambour n'a pas fait fuir les souris... il a mis en déroute le cafard, c'est déjà un beau résultat!

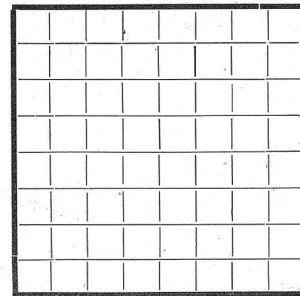
Il n'échappa tout de même pas à quelques heures de star...

Pour se distraire au cantonnement

Petits problèmes

1. Quel est le plus petit nombre entier qu'on puisse partager en trois parties, telles que chacune soit le quart de la précédente?
*
2. Trois chiffres consécutifs additionnés donnent une somme égale au carré du plus petit de ces trois chiffres diminué du plus grand des trois chiffres. Quels sont les trois chiffres?
*
3. Si 5 fois 4 égalent 33, à quoi le cinquième de 50 serait-il égal? Tachez de répondre en 30 secondes.
*
4. Etant donné un carré de 4 centimètres de côté, et pouvant par conséquent être divisé en 64 carrés égaux de un demi

centimètre de côté, le partager en cinq surfaces, dont quatre soient égales entre elles. La cinquième surface affectant la



forme d'une croix doit être égale au quart de la surface totale du carré. (Solutions dans le prochain n°.)